



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph
tenue le 4 décembre 2017 à 19 h, à l'école de Saint-Joseph**

DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sont présentes : Mmes Amélie Charest, Caroline Landry, Émillie Lhopiteau, Annie Martin, Julie Pelletier, Marie-Ève Gagnon, Stéphanie Pelletier, Caroline Gagnon, Marie-Ève Fournier, Marie-Hélène Laplante Bérubé, France Charest, Pascale Contreras-Paradis et Chantal Dubé

Sont absentes : Mmes Sophie Mignault, Marie-Pier Breault et Nancy Boudreault

Est invitée : Mme Nancy St-Pierre, commissaire

1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour (par courriel)

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2 octobre 2017) (par courriel)

3.1 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2017 tel que reçu par courriel et lu par les membres.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Points de la direction d'établissement :

4.1 Grille-matières 2018-2019 (par courriel) / APPROBATION

Il est proposé par Mme Pascale Contreras-Paradis et résolu d'approuver la grille-matières telle que présentée. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4.2 Activités - sorties / APPROBATION-INFORMATION

Mme Chantal Dubé énumère la liste des activités à venir. Référence : formulaires.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Fournier et résolu d'approuver les activités à venir. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4.2.1 Don Transport 3M de Ste-Hélène

Don de 100 \$ reçu pour les brigadiers de Ste-Hélène.

4.2.2 Suivi à la demande de la caisse Desjardins

Don de 2000 \$ reçu pour les activités et sorties, réparti de la façon suivante :

- Hudon-Ferland : 1 000 \$
- Ste-Hélène : 650 \$
- St-Joseph : 350 \$

Une remise du chèque a été faite en présence du directeur général et du président du CA de la caisse, de la direction d'école et des élèves de St-Alexandre.

Une lettre de reddition et de remerciements a été envoyée au directeur général de la caisse.

4.3 Prêt de locaux (St-Joseph et St-Alexandre) / APPROBATION

Une entente a été convenue entre la municipalité de St-Alexandre (école d'Art) et l'école Hudon-Ferland pour le prêt de certains locaux : cours de guitare-batterie et de piano.

Des ateliers de théâtre sont offerts un midi / semaine au gymnase de St-Joseph sans frais pour le local.

Il est proposé par Mme Julie Pelletier et résolu d'approuver les prêts de locaux 2017-2018. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4.4 CGRÉ / INFORMATION

Le bilan de juin 2017 a été déposé sur le site de l'école.

4.5 Loi 56 (loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école) / INFORMATION

Le plan d'action prévention couvre autant les élèves, le personnel et les parents. Il est important de dénoncer peu importe la situation. Un cas « parent-employé » a été traité à l'automne du côté de l'école Hudon-Ferland.

4.6 Mesure de soutien dédiées et protégées

Présentation du tableau des mesures dédiées par MEES/CS afin de soutenir les services aux élèves. En lien avec une reddition de compte à faire au MEES, la direction explique l'objectif de chaque mesure, son montant et de quelle façon elle est utilisée.

Une résolution du CÉ est demandée par la CS.

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (réunion du 4 décembre 2017, tenue à Saint-Joseph)

CONFIRMANT LA RÉPARTITION ET L'ATTRIBUTION DES MONTANTS REÇUS À L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES (ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018)

Le conseil d'établissement de Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph confirme que la commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, les montants inscrits sur le tableau en annexe.

Attendu que chaque mesure, son montant et son utilisation ont été présentés et expliqués, LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, SUR PROPOSITION DE Mme Émilie Lhopiteau, APPROUVE l'attribution des montants reçus pour l'établissement Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph par la CS de Kamouraska—Rivière-du-Loup. **Proposition approuvée à l'unanimité.**

5. Rapports :

5.1 Représentante (lien avec présidente du comité de parents)

La demande de Mme Marie-Ève Gagnon d'assister par Skype aux rencontres du comité de parents n'a pas été acceptée par le comité de parents (M. Choinière, secrétaire général et Mme Émond, présidente).

5.2 Représentantes des enseignants des 3 écoles

Hudon-Ferland : Le mini marché de Noël organisé par l'enseignante et les élèves de 6^e année a été beaucoup apprécié. Mme Stéphanie Pelletier a été approchée par la Municipalité pour fabriquer des articles de Noël. Deux nouveaux élèves : un en 3^e année et l'autre au premier cycle.

Saint-Joseph : Fabrication de Casse-noisettes + peinture par les élèves de 5^e-6^e année. Les élèves de 1^{re}-2^e année et ceux de 3^e-4^e année font des bricolages de Noël. Spectacle de Noël à venir.

Visite d'un agent de développement pour le projet parc BMX.

Le spectacle à La Pocatière fut très apprécié. En décembre, aura lieu un spectacle de M. Serge-André Jones (conte musical).

Sainte-Hélène : Préparatifs de décorations de Noël dans les corridors. Remplacement en orthopédagogie par Mme Maripierre Savard. Accueil d'une nouvelle élève en 1^{re} année.

5.3 Représentante du service de garde

Celle-ci est absente.

5.4 Responsable de la trésorerie

Le solde actuel est de 1 393 \$. On demande de remettre les formulaires avant la dernière semaine de décembre en raison de la fin du trimestre financier du 31 décembre 2017.

Information (suivi) : Le budget initial pour le fonctionnement du CÉ 2017-2018 est de 1 500 \$ et non de 1 350 \$. En raison du déficit de 60 \$ en juin 2017, nous débutons avec un solde de 1 460 \$.

5.5 Représentante de l'OPP (St-Joseph)

Les enfants ont apprécié leur activité d'Halloween à l'école (jeux de labyrinthe et bonbons)!

Réunion à venir pour l'activité de Noël.

5.6 Représentante de l'OPP (Ste-Hélène)

L'activité d'Halloween fut très appréciée.

Préparation pour le marché de Noël et préparation des dessins bloc-notes (campagne de financement). Aide pour le spectacle de Noël et chansons sur le perron de l'église.

Mme Doris Dumont, concierge, a reçu un prix Synergie de la commission scolaire afin de souligner son excellent travail depuis toutes ces années.

6. Correspondance

Info-Bourse parent.

7. Autres sujets :

7.1 Information

Il est possible de faire pratiquer l'aisance sur le clavier d'ordinateur via un logiciel Tap-Touche. Il est accessible gratuitement via le portail de la commission scolaire. Suggestion : mettre l'information dans l'info-Parents.

7.2 Programme de bourse du comité de parents

Partir d'un projet (OPP, enseignants...) par classe qui relie la communauté et l'école. Suggestion : le projet BMX sera envoyé par courriel à Mme Magalie Edmond, présidente du comité de parents, par Mme Marie-Ève Gagnon, parent de St-Joseph.

7.3 Offre de formation comité de parents (webinaire)

Coût : 25\$ par atelier, pourrait être payé par le conseil d'établissement. Prochain atelier le 28 février « Pour une école qui répond aux besoins de tous les enfants ».

Une décision sur le montant maximal à autoriser pour l'ensemble des membres du CÉ devra être proposée au prochain CÉ de février 2018.

8. Questions du public

- Commissaire : Mme Nancy St-Pierre informe d'un souper qui aura lieu à Rimouski pour les athlètes régionales (URLS).
- Campagne contre la faim : l'école Mgr-Boucher de St-Pascal gagne un montant de 500 \$. Mme Nancy St-Pierre remercie les écoles qui ont participé à cette campagne.

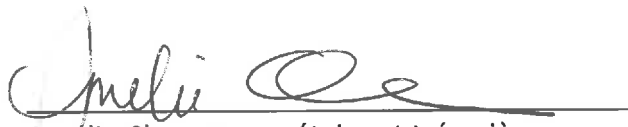
9. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est prévue le 5 février 2018.

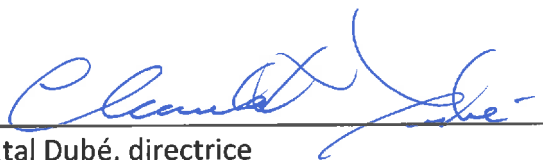
Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20 h 45.



Caroline Landry, vice-présidente



Amélie Charest, secrétaire et trésorière



Chantal Dubé, directrice